Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1932-1933)
Heft: 19-20

Artikel: Chez Unartisco
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-732714

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A Genève :

Les „Indépendants" se sont réunis

On sait que l'un des principaux effets de la convention qui lie désormais l'Association cinématographique suisse romande et l'Association des Loueurs de films en Suisse a eu pour résultat d'obliger loueurs et exploitants à adhérer à l'Association les concernant, sous peine — ainsi que le prévoit l'accord — d'être privés — les uns, de clients, les autres, de films.

Il est cependant toute une catégorie d'exploitants qui — jusqu'à présent, du moins — n'est pas — d'après les clauses de la convention — susceptible d'être « admise » au sein de l'A. C. S. R.

« Indépendants » — bien malgré eux ! — ceux-ci se sont dernièrement réunis à Genève, sur l'invitation de M. Mauris, directeur de La Scala.

Une trentaine de personnes avait répondu à son appel, et, unis devant la menace commune, on voyait se côtoyer directeurs de brasseries, de cinémas ambulants, de cinémas spéciaux, de patronages.

Après que M. Mauris, à qui — unanimement — la «présidence » de la réunion avait été confiée — eut fait un exposé limpide et précis de la situation, une longue, amicale et bienfaisante discussion s'engagea.

Ce que, finalement, chacun se plut à affirmer, c'est une volonté — commune et énergique — de ne pas renoncer — d'emblée — à tout espoir d'entente.

Et, avant d'entreprendre des démarches d'un caractère plus nettement défensif, les intéressés décidèrent de demander en premier lieu leur affiliation globale — et SANS EXCEPTION — à l'A. C. S. R.

Suivant la suite que l'Association donnera à cette demande, M. Mauris s'engage à organiser une nouvelle réunion, au cours de laquelle une action concertée sera décidée, en tenant compte des circonstances nouvelles qui pourraient se présenter, et avec le souci principal de faire respecter la liberté commerciale de chacun.

En ce qui nous concerne, nous espérons que l'A. C. S. R. saura apporter toute la bienveillance et toute l'impartialité voulues à l'examen de cette épineuse question.

Il nous paraît, en effet, difficilement admissible qu'un tas de braves gens qui JUSQU'ICI ont vécu du cinéma, se trouvent, du jour au lendemain, privés de leur gagne-pain.

Il y aurait là matière à bien des réactions, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles pourraient fortement ébranler l'édifice de nos organisations corporatives...

Alors que le contraire extrême est ardemment désirable !

* * *

Le Caméo change de mains...

... et, de celles de M. Lansac, passe à celles de M. Grière, nouveau venu au Cinéma, qui vient, dans ce but, de créer *Les spectacles modernes S. A.*

M. Grière ne borne d'ailleurs pas à cela sa neuve activité cinégraphique, puisque, ainsi qu'on le lira d'autre part, il a fondé tout récemment « Radio-Ciné ».

En ce qui concerne le Caméo, M. Grière compte donner à l'élégant établissement des Rues Basses une impulsion dont l'effet ne peut manquer de se faire rapidement sentir.

Comme par le passé, c'est M. Gerval qui assumera la direction de l'établissement genevois.

* * *

Une autre „mutation"

A l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenons de sources certaines que M. Martin abandonne le contrôle du Grand-Cinéma de Genève, pour se consacrer plus particulièrement aux autres établissements qu'il dirige dans cette même ville : le Capitole le Palace, et le Cinéma de Carouge.

C'est M. Chappuis qui reprend, pour son compte personnel, l'exploitation du Grand Cinéma.

* * *

Chez Unartisco

Contrairement aux divers bruits qui ont circulé ces derniers temps dans le monde de la cinématographie, l'Agence Unartisco, représentant en Suisse les films édités par United Artists Corp., ne ferme pas ses portes. Au contraire, nous avons appris avec plaisir que cette Agence continue son exploitation, et que la Direction vient d'être confiée à M. Ed. Thorel, de Genève, lequel n'est pas inconnu du monde cinégraphique suisse.

En effet, tour à tour dans la location, puis dans l'exploitation, M. Ed. Thorel a su se faire apprécier par son amabilité et son travail consciencieux. Il est certain qu'il en sera de même à son nouveau poste.

Quant à l'activité d'United Artists, les périodiques français parlent de la production française de United Artists, des films avec Jean Murat, Gaston Modot, Jeanne Helbling, Pierre Nay, et de films parlants allemands, en Allemagne.

C'est dire que Unartisco est loin de fermer ses portes.

Une nouvelle société :

Radio-Ciné

La déjà nombreuse famille des loueurs vient de s'enrichir d'une unité de plus.

Il vient, en effet, de se constituer, sous la dénomination de RADIO-CINÉ S. A., une nouvelle société ayant pour but la distribution de films.

Pour ses débuts, la jeune firme s'est assuré l'exclusivité, pour la Suisse entière, de la majeure partie de la production Gaumont :

LA BANDE A BOUBOULE, le dernier film du populaire et sympathique Milton.

Un film policier : PASSEPORT 13.444, avec Malhot et Tania Fedor.

Une délicieuse opérette : VACANCES, avec Florelle et Georges Charlia.

Le premier film parlant du joyeux Biscot : HARDI LES GARS.

Un drame émouvant de Jean Grémillon : DAINAH, avec Charles Vanel.

Un voyage féerique autour du monde : SYMPHONIE EXOTIQUE.

Et enfin, Tramel, dans L'ANGLAIS TEL QU'ON LE PARLE.

Ce sont là des « premiers pas » pleins de promesses...

Promesses que Radio-Ciné s'est immédiatement décidé à tenir, puisque nous apprenons au moment de sortir ce numéro, que la nouvelle société vient de traiter avec le « Comptoir Français Cinématographique » pour la distribution en Suisse des films édités par cette firme.

Et d'ores et déjà Radio-Ciné peut annoncer le gros succès comique de l'année: LE ROSIER DE MADAME HUSSON, réalisé par Bernard Deschamps, d'après l'amusante nouvelle de Guy de Maupassant.

LE ROSIER DE MADAME HUSSON, interprété par Françoise Rosay, Fernandel, Simone Bourday et Colette Darfeuil, sortira incessamment à Genève.

C'est à M. Grière, un industriel français, que revient le mérite d'avoir fondé et échafaudé cette nouvelle et puissante organisation, dont l'avenir nous semble devoir être des plus brillants.

La direction intérimaire en a — jusqu'au 15 avril — été assurée par notre ami M. Jean Lordier qui doit, prochainement, se vouer à une autre affaire.

Nous ignorons encore à qui M. Grière confiera le gouvernail de son solide navire ! H.